

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 30 décembre 2011 portant nomination
dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé**

NOR : ETSN1130968A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 6141-7-2 et R. 6152-51 ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Francis FELLINGER, praticien hospitalier, est nommé dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé, par voie de détachement, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} mars 2012.

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 30 décembre 2011.

*Le ministre du travail,
de l'emploi et de la santé,*
XAVIER BERTRAND